

25 mai 2020

Ouverture des inscriptions
aux transports scolaires en Bourgogne-Franche-Comté
à partir du 2 juin 2020

La Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des transports scolaires sur les territoires de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, informe que l'inscription aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 débutera le 2 juin 2020 sur le site internet de la Région : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport.

Les villes couvertes par un réseau urbain (autorités organisatrices de la mobilité) ainsi que le Territoire de Belfort ne sont pas concernés par ce dispositif.

▪ **Inscriptions ou réinscriptions : attention aux délais !**

Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de faire une nouvelle demande en se connectant sur : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport, **à partir du 2 juin 2020**.

Pour recevoir son titre de transport scolaire avant la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le **16 juillet**. Au-delà de cette date, les inscriptions sont toujours ouvertes mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée scolaire.

▪ **Carte ou abonnement scolaire : une nouveauté pour cette année !**

Pour les élèves circulant déjà sur les circuits scolaires Mobigo l'année dernière, la carte est à conserver et sera réactivée à distance dès que l'inscription 2020-2021 sur le site de la Région sera réalisée et instruite.

Pour les élèves s'inscrivant pour la première fois pour les transports scolaires ou circulant sur le réseau TER Bourgogne-Franche-Comté, la carte ou l'abonnement scolaire sera envoyé directement au domicile du représentant de l'élève.

▪ **Un transport scolaire connecté !**

En septembre 2019, la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de déployer sur les circuits scolaires Mobigo une billetterie scolaire. Les élèves ont reçu une nouvelle **carte sans-contact valable plusieurs années** et les cars ont été équipés de valideurs.

A chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur. Ce simple geste permet de renforcer la sécurité des élèves, de disposer d'une liste nominative actualisée des élèves à bord en cas d'incident, de prévenir les familles de tous types d'évènements par l'envoi de SMS et un suivi du car en temps réel, grâce au flashcode figurant sur la carte.

Actualités, horaires des circuits, suivi de dossier en ligne, contacts... l'ensemble des informations relatives aux transports scolaires est également accessible sur le site de la Région.

▪ **COVID – 19 :**

Les mesures sanitaires spécifiques au COVID-19 dans les services de transport seront mises à jour sur le site www.bourgognefranchecomte.fr.

CONTACTS PRESSE :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure HUBIDOS – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08